

COMMUNE DE NERVIEUX

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 MARS 2004

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 mars dernier en présence des personnes suivantes : Mr GUILLERMET, Mme BRUEL, Mr VACHERON, Mr DURRIS, Mr BONNE, Mme DURIS, Mr FELIX, Mr MERLE, Mme PEYRARD, Mr TAMAIN

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2003

Les comptes administratifs 2003 du Budget Communal et du Budget Assainissement son adoptés à l'unanimité.

Nous vous rappelons que les grands projets 2003 (achat d'une camionnette, changement du matériel informatique et achat de nouveaux logiciels pour le secrétariat, rénovation des appartements au-dessus de la bibliothèque, aménagement de la décharge de Grénieux) ont été réalisés et permis d'améliorer la qualité de vie et le service rendu aux nerveuxiens.

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2004

Les Budgets primitifs 2004 ont été approuvé à l'unanimité

Il est à noter qu'il n'y aura pas d'augmentation du taux des impôts locaux.

La fin du remboursement (6 097,96 E/40 000 F en 2002, 15 244.90^E/100 000 F en 2003) du bâtiment du Prieuré (donné à la Commune par le Syndicat du Barrage de Villerest pour réaliser une maison communale et revendu par le Conseil précédent de manière indue) permet de dégager des marges de manœuvre financière.

BUDGET COMMUNAL

Il s'équilibre de la façon suivante :

- section de fonctionnement : 536 643.00 E en dépenses et recettes
- section d'investissement... : 269 497.00 E en dépenses et recettes

Les grands projets 2004 sont les suivants :

- Bâtiments :
 - achat d'une auto laveuse pour le nettoyage de la Salle Jeanne d'Arc et de l'Ecole (3000 E)
 - achat d'un ensemble de sonorisation (2000 E)
 - réfection du mur et des tuiles du mur d'enceinte du cimetière (8080 E)

- aménagement d'un système d'irrigation du terrain de foot (avec l'aide bénévole du FCN) à partir du réseau d'eau agricole (3700 E)
- Voirie :
 - effort sensible en matière d'entretien des chemins
 - achat d'une cureuse de fossés (5000 E)
- Sports et Aides aux Associations :
 - agrandissement du terrain de boules avec création de 4 jeux supplémentaires (1500 E)
 - les subventions aux associations ont été votées dans la continuité des années précédentes ; un voyage en Bretagne est prévu pour les enfants CM1 et CM2 du RPI Nervieux/Mizérieux nécessitant un effort financier de 2070 E

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Il s'équilibre de la façon suivante :

- section de fonctionnement : 41 790.00 E en dépenses et recettes
- section d'investissement... : 242 156.00 E en dépenses et recettes

Un effort budgétaire important est consacré aux travaux de remise en état du réseau d'égouts (Le Coin, Lot. Chanteperdrix) (192 246.68 E de travaux prévus dont 96 123 Euros à charge de la commune financé par un emprunt sur 20 ans, grâce à l'aide du Conseil Général de la Loire et de l'Agence de l'Eau) ainsi que le remplacement des équipements de la station d'épuration (plus de 25 000.00 Euros de travaux prévus : 2 pompes et l'armoire électrique). L'ensemble de ces travaux doit permettre de prolonger la durée de vie de cet équipement de 4/5 ans et de se mettre en conformité avec les lois relatives à la protection de l'environnement.

SALLE JEANNE D'ARC

Pour des raisons d'hygiène et pour une optimisation du nettoyage, le Conseil Municipal a décidé l'achat d'une auto laveuse.

De plus, Madame Sylvie TURNEL – Le Bourg – Tél. 04.77.28.23.50 est désormais chargée de la gestion de la Salle Jeanne d'Arc (réservations, visites, état des lieux de sortie).

De nouveaux tarifs sont désormais en vigueur

- Du 1^{er} mai au 30 septembre de chaque année :
 - ✓ Habitants de Nervieux : 150 Euros
 - ✓ Personnes extérieures.. : 200 Euros
 - Du 1^{er} octobre au 30 avril de chaque année :
 - ✓ Habitants de Nervieux : 185 Euros
 - ✓ Personnes extérieures.. : 230 Euros
 - Pour les Sociétés du village :
 - ✓ 1^{ère} location..... : gratuite
 - ✓ à partir de la 2^{ème} locat : 100 Euros
 - Location pour vin d'honneur : 80 Euros (restitution de la Salle le même jour)
 - Caution : 100 Euros
- Néanmoins, le sol doit être balayé et les toilettes nettoyées en utilisant les produits d'entretien mis à la disposition des utilisateurs.

FOURNITURES DE DONNEES CADASTRALES ET CARTOGRAPHIES INFORMATISEES

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au SIEL pour la fourniture de ces données sur support informatique, ce qui permettra de renseigner les administrés plus facilement à partir de données informatiques.

PROJET D'AGRANDISSEMENT DE LA MATERNELLE DU RPI

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'élaboration du projet d'agrandissement de la maternelle et prend acte de l'accord de la Commune de Mizérieux pour ce projet.

JUMELAGE

Le Conseil Municipal donne son accord pour un jumelage entre notre commune et la commune Général Berthelot en Roumanie ; festivités prévues en Septembre 2004 à l'occasion de la fête patronale.

AIDE DEPARTEMENTALE EN FAVEUR DU COMMERCE LOCAL

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande d'aide auprès du département déposée par Mademoiselle Amandine BEAU pour la mise en place d'un système de chauffage/climatisation dans son salon.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au vendredi 28 mai 2004 à 20h00.

Nous vous rappelons que le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous le jeudi après-midi.

Diffusion du compte-rendu par internet

Vous souhaitez recevoir le compte-rendu du Conseil Municipal par mail ?

Inscrivez-vous auprès du secrétariat (nom, adresse e.mail) et il vous parviendra directement sur votre ordinateur grâce à internet. VOUS SEREZ AINSI TOUJOURS INFORMES.

Adresse mail de la mairie : commune.de.nervieux@wanadoo.fr